

Procès-verbal n° 11 de la réunion du Conseil d'Administration du 14 janvier 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

La réunion se tient à Jambes dans les locaux de l'Adeps. Elle débute à 17h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

1. Fonds des jeunes

1.1. Suivi des travaux

Le président fait rapport du suivi des travaux tout en regrettant que les avancées de la réunion du 4 décembre 2019 n'aient pas été totalement suivies d'effet.

1.2. Position de certaines provinces sur les premières avancées.

Les membres du CdA prennent connaissance du document qui reprend l'avis de certaines provinces sur les propositions formulées.

1.3. Proposition alternative

Les membres du CdA commentent la proposition alternative rédigée par le trésorier-général qu'ils jugent utile de garder en réserve.

Par ailleurs, ils regrettent la difficulté de pouvoir tirer des statistiques sur certaines catégories de jeunes et mandatent le président de la commission informatique de prendre contact avec les partenaires de l'AWBB.

1.4. Réunion du 20 janvier 2020

Le président étant retenu par une réunion avec la PBL, il sera remplacé à la prochaine réunion de la commission par le vice-président ou le trésorier général.

2. Proposition de modifications statutaires pour l'AG de mars 2020

2.1. Tableau récapitulatif

Les membres du CdA prennent connaissance du document reprenant les propositions de modifications statutaires rédigées par les groupements parlementaires et le CdA.

2.2. Proposition de modification de l'article PF 17bis

Les membres du CdA approuvent la proposition du trésorier général visant à prévoir une autre modalité de financement de certaines dépenses fédérales : la part de chaque club dans une dépense déterminée étant calculée selon le principe des quotités. Chaque club doit intervenir pour certaines dépenses que nous pouvons qualifier de « charges communes ».

3. Réunion de la commission financière le 15 janvier 2020

Les membres du CdA prennent connaissance et approuvent l'ordre du jour et des propositions rédigés par le président visant à améliorer le fonctionnement des instances financières de l'AWBB.

Elles seront débattues lors de la réunion de la commission financière du 15 janvier 2020.

4. Liquidation de la FRBB

Le président informe les membres du CdA de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de la FRBB appelée à se prononcer sur les modalités de la liquidation de l'ASBL.

Il fait part des dernières créances déposées par l'AWBB.

5. Points mis à l'ordre du jour par les membres du CDA

5.1. Cahier des charges pour les tournois qualificatifs

Les membres du CdA approuvent les propositions des co-présidents du département compétition qui seront envoyées aux clubs candidats à l'organisation des tournois qualificatifs.

5.2. Pool encadrement 2019-2020

Les membres du CdA approuvent l'appel aux collaborateurs pour l'organisation des tournois qualificatifs formulé par les co-présidents du département compétition qui sera envoyé à tous les membres des instances fédérales.

5.3. Modalités de participation aux tournois qualificatifs

Les membres du CdA prennent connaissance du document qui reprend les modalités de participation aux tournois qualificatifs

5.4. Participation au championnat des jeunes régionaux

Les membres du CdA prennent connaissance du document qui reprend les modalités de participation au championnat des jeunes régionaux

5.5. Adaptation au livre de compétition des jeunes régionaux

Les membres du CdA approuvent les propositions de modifications au livre de compétition des jeunes régionaux 2020-2021, rédigées au terme des travaux du groupe de travail et qui seront présentées à l'assemblée générale de mars 2020.

5.6. Équipements pour les sélections provinciales

A la demande du département Détection & Formation, le président du département sollicite l'acquisition de nouveaux équipements pour les sélections provinciales.

Les membres du CdA sur l'examen de la faisabilité de la demande avec le concours de la DT.

Par ailleurs, ils s'accordent sur la nécessité d'envisager la révision du financement des sélections provinciales.

6. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2019

Les membres du CdA approuvent le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2019 tel qu'il a été publié dans la Newsletter n° 829 du 20 décembre 2019.

7. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 10 décembre 2019

7.1. Courrier du Président

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le président

7.2. CP Liège : procédure de l'article PA 74ter

La prochaine réunion du CP de Liège étant programmé le 29 janvier 2019, le CdA y sera représenté par le vice-président et le secrétaire-général

7.3. Equipements des joueuses

Le président du département arbitrage présente le résultat des réflexions du département relatif à la tenue des joueuses qu'elles peuvent porter en compétition.

Au terme de l'examen, les membres du CdA optent pour la proposition suivante :

En ce qui concerne les couvre-têtes pour les joueuses : « Ces accessoires ne peuvent couvrir - même partiellement - aucune partie du visage (ni les yeux, ni le nez, ni les lèvres, ...) et ne peuvent pas être dangereux ni pour le joueur/la joueuse qui le porte, ni pour les autres joueurs/joueuses de l'équipe. Ils ne peuvent comporter aucun système d'ouverture/fermeture autour du visage ou du cou. Aucun élément ne peut dépasser de sa surface. »

Pour les compétitions organisées par l'AWBB, l'uniformité de la couleur des accessoires n'est pas appliquée, une tolérance sur la couleur des accessoires est acceptée. Par ailleurs une tolérance est également apportée sur la couleur des shorts qui peut être différente de celle des maillots dans les championnats autres que ceux de haut-niveau cités ci-dessus, avec préconisation pour la même couleur de maillot et de short. »

Le département arbitrage est chargé de la rédaction d'une circulaire à ce sujet.

7.4. Indemnités de formation CEB Fleurus : le dossier est toujours en continuation, une rencontre avec les dirigeants du club étant prévue lors du week-end des ½ finales de coupe AWBB.

7.5. Entraîneurs provinciaux : leur statut est confirmé et les problèmes résolus.

7.6. Musson : demande de mutation administrative. Les dirigeants du club d'Athus restent sur leur position.

8. Compétences administratives du conseil d'administration

8.1. Plainte du CA Jette (0048)

Les membres du CdA prennent connaissance d'une plainte du club CA Jette contre une décision administrative du CP BBW. Conformément aux statuts, il est décidé de transmettre le dossier au CJP BBW.

8.2. Demande de dérogation du Collège Saint-Louis (2663)

Les membres du CDA sont saisis d'une demande de dérogation déposée par le Collège Saint Louis et visant à permettre à un joueur ayant évolué U14 régionaux et ensuite en U16 provinciaux élite à plus de 3 reprises de poursuivre la compétition en U16 provinciaux

Les membres du CdA répondent par la négative, compte tenu du fait que la souplesse des dispositions de l'article PC 90 ne peut connaître une application extensible.

La seule option envisageable est de faire disputer la compétition U16 provinciaux « hors classement- après en avoir averti les instances provinciales.

8.3. Demande de dérogation de Braine le Château (1376)

Les membres du CDA sont saisis d'une demande de dérogation déposée, avant le 31 décembre 2019, par le club BC Braine le Château visant à autoriser une mutation administrative pour une joueuse ayant évolué en jeunes aux Spiroux Ladies et lui permettre de jouer en séniors.

Les membres du CdA répondent par la négative, compte tenu du fait que la régularité de la compétition sénior requiert l'absence de modification de la composition des équipes alignées.

La seule option envisageable est de disputer la compétition dames concernée « hors classement après en avoir averti les instances provinciales.

8.4. Demande de dérogation de Haneffe

Les membres du CDA sont saisis d'une demande de dérogation déposée par le club BC Haneffe visant à autoriser un joueur, âgé de 15 ans et qui n'est plus espoir sportif d'évoluer en séniors (P3, ou R2).

Les membres du CdA répondent par la négative, compte tenu du fait que la perte du statut d'espoir sportif ne peut être compensée par l'octroi d'une autre facilité.

Ils rappelleront au club que les courriers officiels doivent impérativement être signés par un des 4 signataires visés par l'article PA77.

8.5. Demande du père de Suzy Tremblez Panthers Liège

A la question du papa de Suzy Tremblez de savoir si la décision négative du CdA de ne pas déroger aux conditions de livre de compétition de TDW1, les membres du CDA confirment leur décision prise antérieurement compte tenu du respect des principes régissant la régularité de la compétition.

8.6. Demande de dérogation du BC OHEY (

Les membres du CDA sont saisis d'une demande de dérogation déposée par le club BC Faux les Tombes visant à valider une demande de mutation administrative, déposée après le 31 décembre 2019 mais dont le retard est imputé au décès survenu dans la famille du secrétaire.

Les membres du CdA répondent par la positive moyennant le respect des conditions concertées entre les 2 clubs à savoir le remboursement de la prime d'assurance.

8.7. Courrier de et au président des parlementaires de Liège

Les membres du CdA ont pris connaissance du courrier du président des parlementaires de Liège et de la réponse du président.

Par ailleurs, Ils s'étonnent du contenu de la missive du président des parlementaires de Liège dont l'essentiel avait fait l'objet d'une réponse circonstanciée lors de l'assemblée générale du 23 novembre 2019.

9. Compétences judiciaires du conseil d'administration

9.1. Désignation membre ad hoc

Sur proposition du procureur régional Hancotte, les membres du CdA confirment la désignation de Monsieur MEURICE Jacques en qualité de Membre ad hoc du Conseil Judiciaire Régional pour la séance du 13 janvier 2020.

9.2. Demande d'une révision d'une sanction à l'amiable

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de révision d'une sanction à l'amiable, un des arbitres ayant reconnu que la sanction à la base de la sanction prononcée n'était pas en adéquation avec les faits. Ils décident de solliciter le rapport du second arbitre avant de statuer.

9.3. Demande d'une révision d'une sanction PJ65bis

Les membres du CdA sont saisis d'une demande de révision d'une sanction prononcée en application de l'article PJ 65bis. Ils décident de mettre le dossier en continuation afin de recueillir un complément d'informations.

10. Rapport du trésorier général

10.1 Situation financière au 31 décembre 2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation des finances arrêtée au 31 décembre 2019

11. Gestion du personnel

11.1. Approbation des jours fériés et récupération

Les membres du CdA approuvent le tableau des jours fériés et des jours de compensation des jours fériés tombant un samedi ou un dimanche.

12. Nouvelles des départements

12.1. Département Détection jeunes

12.1.1. Prise de connaissance du PV de la réunion du département du 13 décembre 2019

Les membres du CdA prennent connaissance du PV de la réunion du département du 13 décembre 2019.

12.2. Département Arbitrage

12.2.1. Prise de connaissance du PV de la réunion du département du 14 octobre 2019

Les membres du CdA prennent connaissance du PV de la réunion du département du 14 octobre 2019.

12.2.2. Prise de connaissance du PV de la réunion du département du 16 décembre 2019

Les membres du CdA prennent connaissance du PV de la réunion du département du 16 décembre 2019.

13. Entretien avec le directeur technique

14. Calendrier des activités

13.1.26 janvier 2020 : JRJ

13.2. ½ finales des Coupes AWBB

13.3. Tournoi qualificatif pour les JO Ostende : 6-9 février 2020.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 février 2020

Les demandes des clubs ou des organes fédéraux pourront être envoyés jusqu'au 31 janvier 2020

Bernard Scherpereel

Delchef Jean-Pierre

Secrétaire-général

Président